

Entre fascisme et République : gouverner l'Italie

Coordination : Marc Lazar et Marie-Anne Matard-Bonucci

Heri dicebamus ? La franc-maçonnerie entre fascisme et démocratie

Fulvio Conti

Traduit par Laura Pettinaroli

Cet article entend reconstruire le rôle de la franc-maçonnerie dans la période de la transition du fascisme à la démocratie, entre le 25 juillet 1943 et le printemps 1948, quand s'établit le premier parlement de l'Italie républicaine. En premier lieu, on cherchera à retracer la reconstitution des deux principales obédiences maçonniques - le Grand Orient d'Italie du Palais Giustiniani (GOI) et la Grande Loge d'Italie de la Place du Gesù - qui avaient été contraintes de se dissoudre par une loi fasciste de 1925. On verra que ce parcours fut beaucoup plus simple et linéaire pour le GOI, alors que l'autre obédience se divisa au lendemain de la Libération en une myriade de groupes autocéphales, qui se proclamaient tous l'héritier légitime de la tradition du rite écossais. Le premier élément sur lequel il convient d'attirer l'attention, quand on parle de la franc-maçonnerie italienne du second après-guerre, est donc sa dimension plurielle, marquée par la coexistence, dans ces années, de structures institutionnelles de consistance inégale et d'orientation idéologique différente. Ainsi, en dehors du GOI, elles eurent une vie très tourmentée, marquée par des scissions et des recompositions qu'il n'est pas facile de détailler.

L'article se concentre ensuite sur l'engagement politique des différentes organisations maçonniques et sur l'influence qu'elles furent capables d'exercer sur les dynamiques de la lutte politique en cette phase cruciale de l'histoire italienne. Il cherche ainsi à comprendre si la franc-maçonnerie fut un des « pouvoirs forts » qui entrèrent en lice dans la transition des régimes. Tant les protagonistes et les témoins de la vie politique que les historiens ont souvent soutenu, en effet, que, derrière de nombreux événements de l'histoire de l'Italie, il y avait eu la « main invisible » de la franc-maçonnerie, qu'ils auraient été le fruit d'intrigues obscures ourdies dans le secret des loges. Ce pouvoir de la franc-maçonnerie de conditionner la sphère publique a été souvent surestimé tant par ses détracteurs, en premier lieu l'Église et le monde catholique, que par ses soutiens. On peut lire à ce sujet ce qu'écrivait en 1948, dans un livre de souvenirs, l'ancien président du Conseil Francesco Saverio Nitti :

« De grands personnages du Vatican voyaient en toute chose hostile à l'Église la maçonnerie. À de tels cardinaux, lorsque j'avais avec eux des rapports amicaux, j'ai cherché à expliquer que la puissance réelle ou imaginaire de la maçonnerie était souvent produite par la préoccupation que l'Église catholique montrait d'en avoir. Quand le pape, qui représente la plus haute autorité spirituelle et qui est le chef de la plus grande Église et de la plus grande organisation religieuse, consacre des encycliques spéciales ou des documents solennels à la maçonnerie et en discute et en déplore publiquement l'action, par ce simple fait, il lui confère une force et un prestige qu'elle est loin d'avoir^[1]. »

Il s'agit d'un jugement que je partage largement. Bien sûr, il y a eu des périodes durant lesquelles la franc-maçonnerie a indubitablement eu la capacité d'influencer la vie politique, tant au niveau national que dans différents contextes locaux. Ce fut le cas à la période dite libérale, en particulier durant les décennies à cheval entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Cependant, dans les années qui précédèrent et celles qui suivirent la période fasciste, elle a eu un rôle dans les événements politiques nationaux qui ne fut rien moins que marginal. C'est la raison pour laquelle, on a retenu nécessaire d'illustrer, dans la première partie de cet article, même si c'est de façon très synthétique, les traits essentiels de la présence de la franc-maçonnerie dans la société italienne de l'Unité jusqu'à la chute du régime fasciste. De cette présentation émerge de façon claire qu'il y eut dans la période suivante – celle de la transition vers la République démocratique – à la fois une forte continuité avec la période libérale du point de vue politique et des idées, mais aussi une nette césure quant au pouvoir de conditionnement de la lutte politique et de la capacité d'orientation de l'opinion publique.

En effet, les valeurs de référence, au moins pour ce qui regarde la principale obédience maçonnique, c'est-à-dire le GOI, restèrent les mêmes que dans la période préfasciste (démocratie, anticléricalisme, patriotisme). Mais, dans la nouvelle société de masse, la franc-maçonnerie apparut de façon imprévue comme un type obsolète d'association, incapable de faire entendre sa propre voix et de dicter l'agenda politique. À l'âge des partis politiques modernes, des syndicats, des nouveaux moyens de communication, l'espace qui restait disponible pour une organisation comme celle de la franc-maçonnerie était tout à fait résiduel. Toutefois, au moins pour quelques temps, la vocation à l'engagement politique de ses membres ne s'atténua pas : dans la partie finale de l'article, on proposera un canevas – sans doute partiel et approximatif, réalisé grâce à des documents inédits des archives historiques du GOI à Rome – de la façon dont se distribuaient les membres de cette obédience parmi les différentes forces politiques.

La maçonnerie entre libéralisme, fascisme et antifascisme

Le 20 novembre 1925, le Sénat approuva de façon définitive la loi sur les associations secrètes qui, de fait, ratifiait la mise au ban de la maçonnerie. Dans les jours qui suivirent, et avant même que la loi ne soit promulguée par le roi Victor Emmanuel III, le grand maître du GOI, Domizio Torrigiani, et le grand maître adjoint de la Grande Loge d'Italie Giovanni Maria Metelli (le grand maître en charge - Raoul Vittorio Palmeri - étant aux États-Unis), décrétèrent la dissolution de toutes les loges appartenant à leurs obédiences respectives.

D'un seul coup, Mussolini obtint d'importants résultats. Surtout, pour ce qui concerne la plus importante et la plus fréquentée des deux obédiences - le Grand Orient du Palais Giustiniani -, il élimina un dangereux centre de coagulation et de rassemblement de l'opposition antifasciste d'origine démocratique et libérale. Après en avoir soutenu l'ascension au pouvoir jusqu'à la marche sur Rome, au moins dans sa composante majoritaire, le GOI avait en effet pris une position contraire au Parti national fasciste (PNF) qui, par ailleurs depuis février 1923, avait proclamé l'impossibilité, pour ses propres adhérents, d'appartenir à la franc-maçonnerie. Dans le même temps, Mussolini se libéra aussi de factions et de centres de pouvoir internes au PNF, dans les rangs desquels les membres de la franc-maçonnerie, notamment de la Grande Loge de la Place du Gesù, restaient nombreux et influents[2]. *Last but not least*, il rendit un service à l'Église, qui avait fait de l'abolition de la franc-maçonnerie une des conditions préliminaires pour arriver à un accord avec le gouvernement italien et mettre fin à la question romaine qui perdurait depuis 1870[3].

Avec la mise au ban de 1925 sortit de la scène une institution qui, durant toute la période libérale, malgré le secret qui en entourait l'activité, avait accompli un rôle important précisément dans la sphère publique et dans le domaine de l'action politique[4]. Le GOI avait compté parmi ses membres cinq présidents du Conseil (Depretis, Crispi, Zanardelli, Fortis, Boselli), d'innombrables ministres et députés, de nombreux maires des principales villes italiennes, des magistrats et de hauts officiers des forces armées. Du point de vue politique, la grande majorité de ses membres avait manifesté une orientation progressiste, se reconnaissant dans les positions des différentes formations héritières de la tradition démocratique-libérale du *Risorgimento* : gauche constitutionnelle, radicaux, républicains. On doit cependant noter également la fascination que la franc-maçonnerie avait également exercée sur le mouvement socialiste : une recherche récente a démontré que presque un quart des quelque 1 200 candidats présentés par le Parti socialiste et le Parti socialiste réformiste aux élections politiques entre 1892 et 1924 étaient francs-maçons[5].

Un autre élément caractéristique de la franc-maçonnerie italienne durant toute la période libérale avait été son « instinct légitimiste », son identification à l'État unitaire édifié avec le *Risorgimento*, un sentiment patriotique qui avait même porté ses franges les plus extrêmes (républicains, socialistes, anarchistes) à se reconnaître dans les institutions monarchiques et à vivre l'expérience à l'intérieur des loges comme un lieu où les identités particulières étaient mises de côté au nom des intérêts supérieurs de la nation et de la fraternité maçonnique[6]. Bien sûr, avec la Grande Guerre et avec les premiers signaux de l'avènement, même en Italie, de la société de masse s'était créée une profonde fracture par rapport au passé et le rôle que pouvait exercer une structure associative comme celle de la maçonnerie était devenu plus marginal. Bien que sa composition sociale soit devenue petite et moyenne bourgeoise et qu'elle ait atteint des dimensions institutionnelles d'une certaine importance (en 1914, le GOI comptait environ 20 000 inscrits et la Grande Loge d'Italie 5 000), la franc-maçonnerie italienne conservait une connotation assurément élitiste. Dans l'après-guerre, la concession du droit de vote à tous les adultes de sexe masculin sans aucune limitation, l'introduction du système proportionnel, la diffusion des partis modernes, y compris le très craint Parti populaire mené par don Luigi Sturzo, signèrent le déclin de ce système notabiliaire du XIX^e siècle à l'intérieur duquel la franc-maçonnerie avait prospéré. Il faut souligner toutefois qu'elle maintint encore une grande capacité d'attraction, s'il est vrai qu'en 1922 le GOI enregistra son niveau record de 4 194 nouveaux inscrits (des données partielles pour 1923 – alors qu'avaient déjà commencé les violences squadristes contre les loges et des francs-maçons isolés – indiquaient encore 2 575 nouveaux membres)[7].

Après la dissolution des loges de novembre 1925, la majorité des 20 000 adhérents au GOI cessa toute activité maçonnique. Ils partagèrent l'attitude de leurs groupes sociaux d'appartenance, ces milieux de petite et moyenne bourgeoisie, du commerce, des employés, des professions libérales, qui adhèrent au régime et s'identifièrent avec ses logiques, ou bien se renfermèrent dans une attitude de réserve et de distance prudente. Il y eut, malgré tout, des signaux d'activisme maçonnique, amplifiés peut-être outre mesure par des espions et des délateurs désireux de complaire aux autorités de police, qui se prolongèrent jusqu'en 1928 et au-delà. Il s'agit de ce que nous pourrions définir un « maçonnisme existentiel » : une tentative de maintenir en vie des pratiques rituelles et des traditions initiatiques, de façon très informelle et dans des groupes minuscules, sans lien entre eux, qui représenta toutefois un signe éloquent de la volonté de survivre de l'institution en face des mesures persécutrices du régime.

Pour les cadres dirigeants plus élevés et pour les francs-maçons impliqués dans les partis antifascistes, il s'agissait de choisir entre l'exil et un courageux témoignage sur place d'opposition au régime, qui déboucha souvent sur la prison ou la relégation. Ce fut le cas du grand maître du GOI, Domizio Torrigiani, qui purgea cinq années de relégation d'abord à Lipari et ensuite à Ponza, du grand maître adjoint Giuseppe Meoni et du futur grand maître Ugo Lenzi, eux aussi condamnés en 1929 à cinq années de relégation[8]. Torrigiani d'ailleurs, alors qu'il se trouvait à Ponza, réussit même à fonder une loge intitulée Carlo Pisacane à laquelle adhèrent certains « frères » relégués sur l'île, comme Placido Martini et Silvio Campanile. Ceux-ci allaient ensuite conclure tragiquement leur existence en figurant parmi les victimes du massacre des Fosses Ardéatines[9].

De nombreux autres francs-maçons, notamment du Palais Giustiniani, parmi lesquels figuraient différents membres de partis démocratiques d'origine post-risorgimentale et social-réformiste, quittèrent l'Italie et militèrent en exil. À partir de 1927, certains d'entre eux se rassemblèrent dans la Concentration d'action antifasciste[10]. Au sein des partis et des mouvements qui animèrent cette organisation, les francs-maçons étaient particulièrement représentés dans deux d'entre

eux : la Ligue italienne des droits de l'homme (LIDU : Lega italiana dei diritti dell'uomo) et le Parti républicain (PRI : Partito repubblicano). La LIDU, fondée en France fin 1922 par les premiers exilés antifascistes et qui irradie ensuite dans les principaux pays de l'émigration, était, pour l'essentiel, composée de francs-maçons, qui y assumaient aussi des fonctions de direction[11]. C'était le cas, par exemple de Luigi Campolonghi[12] et Alceste De Ambris[13], qui y exercèrent longtemps des responsabilités, respectivement de président et de secrétaire général.

Quant au Parti républicain, il suffit de rappeler, qu'au moment de sa reconstitution en exil à Paris en janvier-février 1927, quatre des sept membres qui en composaient la Direction – Eugenio Chiesa, Cipriano Facchinetti, Aurelio Natoli et Giuseppe Chiostergi – étaient affiliés au GOI. De plus, étaient également francs-maçons ceux qui assurèrent le plus longtemps la charge de secrétaire du Parti : en plus de Facchinetti, Chiostergi et Angeloni, on peut signaler Randolfo Pacciardi, un des membres les plus connus des milieux de l'exil politique antifasciste, qui accourut en Espagne en 1936 pour défendre le gouvernement démocratique et fut, dans l'après-guerre, un protagoniste de la vie politique italienne[14]. Parmi les inscrits au Parti républicain figurait en outre Giuseppe Leti, franc-maçon de rite écossais qui, après une brève période passée à Varsovie, trouva refuge à Paris où, en janvier 1930, il fut l'un des principaux artisans de la reconstitution du Grand Orient d'Italie en exil[15]. En 1929, Facchinetti fut parmi les fondateurs à Paris de Justice et Liberté[16].

Les liens très étroits entre la franc-maçonnerie et les exilés antifascistes se manifestèrent de façon éclatante en octobre 1930, quand se tint à Paris une assemblée du GOI pour élire le successeur de Eugenio Chiesa, mort en juin précédent. À cette occasion fut approuvé un ordre du jour par lequel le GOI répudiait de fait la monarchie de la Maison de Savoie et faisait une profession de foi explicite à la République. Ce document proclamait, « indépendamment de tout *a priori* de parti », la « nécessité de la conquête révolutionnaire d'institutions républicaines » et s'engageait « à inspirer son action de telles idées[17] ». Comme nouveau grand maître fut choisi l'ex-syndicaliste révolutionnaire et ex-ministre de Giolitti Arturo Labriola[18], qui conserva la charge seulement jusqu'en décembre 1931, lorsque lui succéda le médecin Alessandro Tedeschi, qui s'était fixé en France après plusieurs années passées en Argentine[19].

En 1937, le GOI se fit le promoteur d'un organisme de contact entre les différentes maçonneries persécutées. Bien que de brève durée, cette initiative constitua un témoignage supplémentaire de la volonté de la part des francs-maçons italiens en exil de donner à leur propre militantisme un caractère clairement démocratique et antifasciste. Ce sont ces mêmes caractères qu'ils allaient chercher à imprimer à la franc-maçonnerie italienne à partir de 1943, quand de nombreuses loges et obédiences se reconstituèrent rapidement dans la péninsule. Un des problèmes qu'ils allaient devoir affronter était justement celui de concilier une telle vocation d'engagement politique dans un sens démocratique et progressiste, en continuité avec celui de la période préfasciste, d'une part avec l'orientation beaucoup plus modérée d'une base sociale qui avait de fait partagé les orientations du régime fasciste et, de l'autre, avec le nouveau contexte de la guerre froide et la situation de l'Italie sur le plan international, qui allait progressivement pousser les forces de la démocratie laïque à choisir une ligne plus conservatrice et à abandonner l'anticatholicisme initial.

La renaissance du Grand Orient d'Italie

Alessandro Tedeschi mourut dans sa maison de Saint-Loubès, en Gironde, le 19 août 1940. Cette mort soudaine lui épargna d'être arrêté par la Gestapo, à laquelle la police politique fasciste, après l'occupation nazie de la France, l'avait signalé comme « dangereux subversif » et « maçon notoire », mais aussi comme juif. À la tête du GOI lui succéda le grand maître adjoint Davide Augusto Albarin, qui, depuis Alexandrie, en Égypte, où il assumait la charge de vénérable de la loge Cincinnato, chercha à donner un semblant de continuité institutionnelle à la franc-maçonnerie italienne en exil. Après la chute du fascisme, toutefois, quand fut lancé le processus de reconstitution des structures franc-maçonnes sur le territoire italien, celui-ci se réalisa – comme du reste pour d'autres organisations antifascistes – de façon tout à fait autonome par rapport à l'exil, et presque sans aucun lien avec les institutions franc-maçonnes difficilement maintenues en vie par les maçons exilés.

Il n'y a aucun doute que le GOI connut une phase de reconstruction moins tortueuse et difficile que celle de la Place du Gesù. Cette obédience, en effet, avait, d'un côté, été plus compromise avec le régime fasciste (son ex-grand maître Raoul Vittorio Palermi avait été un ferme soutien de Mussolini), et rencontra ensuite des obstacles majeurs pour retrouver du crédit dans le nouveau contexte politique ; de l'autre, il se fragmenta en une myriade de groupuscules pratiquant le rite écossais, chacun revendiquant sa propre autonomie. Le renaissant Grand Orient d'Italie profita beaucoup d'avoir mis de côté les disputes sur les aspects rituels : en se réclamant de ses propres constitutions approuvées en 1922, il établit que les loges qui dépendaient de lui ne devaient plus avoir de qualification rituelle, les membres étaient laissés libres de pratiquer le rite (symbolique, écossais, ou autre) seulement et exclusivement à l'intérieur d'une organisation rituelle qui soit reconnue du GOI, mais de lui nettement séparée.

En tout cas, dès le 26 juillet 1943, ceux du Palais Giustiniani constituèrent à Rome un « Gouvernement de l'ordre maçonnique italien », dont l'objectif était de réactiver les loges mises en sommeil en 1925 et qui déclara poursuivre à partir de ce moment « le principe démocratique dans l'ordre social et politique, sans s'identifier à aucun parti ». Il affirma en outre qu'il allait lutter « sans trêve contre tous les despotismes politiques, les intolérances religieuses et les privilèges en tout genre » et que, dans l'admission des membres, il allait adopter « le principe de la sélection la plus rigoureuse, avec exclusion la plus absolue de ceux qui ont milité dans les rangs du régime haï ou qui lui auraient donné, d'une façon ou d'une autre, leur adhésion[20] ». Le 10 juin 1944, au lendemain de la libération de Rome, l'ordre put reprendre l'ancien nom de Grand Orient d'Italie et nomma un comité de grande maîtrise qui était composé de Umberto Cipollone, Guido Laj et Gaetano Varcasia.

En dehors de Varcasia, conseiller de la cour de cassation, Cipollone et Laj, tous deux dirigeants du Parti démocratique du travail, eurent d'importantes charges politiques. Cipollone, avocat des Abruzzes résidant à Rome, fit partie de la *Consulta nazionale* (Assemblée nationale provisoire) et plus tard, entre la fin 1946 et l'automne 1947, adhéra au Parti

républicain[21]. Laj fut nommé adjoint au maire de Rome le 21 juin 1944 et peu après membre de la Haute Cour de justice pour les sanctions contre le fascisme. Le 18 novembre 1945, il fut élu premier grand maître du renaissant GOI, charge qu'il a conservée jusqu'à sa mort, advenue le 5 novembre 1948[22]. Il fut épaulé, en qualité de grand maître adjoint, par Ugo Della Seta, élu à la Constituante et puis au Sénat en 1948 dans les rangs du Parti républicain, qu'il quitta en février 1949 à cause de son refus de poursuivre la collaboration avec la DC. Après avoir été parmi les fondateurs, en 1952, de l'Union républicaine mazzinienne[23], il fut élu en 1953 à la Chambre sur les listes du Parti socialiste. Au grand maître Laj, après une période transitoire de régence confiée à Cipollone, succéda en 1949 le Bolonais Ugo Lenzi, socialiste, qui dirigea le GOI jusqu'en 1953. Évidemment, le PSI qui, dans ses statuts de 1947, avait confirmé l'interdiction pour ses adhérents d'appartenir à des associations secrètes (interdiction introduite en 1914 au congrès d'Ancône par la célèbre motion présentée par Mussolini et Zibordi), donna une interprétation flexible de l'incompatibilité entre inscription au parti et affiliation maçonnique[24]. De 1953 à 1956, ce fut ensuite le tour de Publio Cortini, ancien du Parti démocratique du travail passé en 1948 au Front démocratique populaire[25], et ensuite encore de Umberto Cipollone qui, pour presque un quadriennat (de 1957 à 1960), put finalement exercer la charge de grand maître effectif.

De façon assez logique, dans les quinze premières années après la guerre, le GOI eut ainsi un noyau dirigeant fortement orienté à gauche même si ses membres – nous le verrons plus bas – se répartissaient dans un groupe diversifié de formations politiques, allant du Parti communiste aux monarchistes et à l'Homme ordinaire. La ligne de l'obédience fut dictée cependant par le groupe dirigeant et se caractérisa par une claire option antifasciste qui, dans un premier temps, détermina aussi une attitude rigide sur le thème de l'épuration, une défense intransigeante des valeurs laïques et anticléricales (particulièrement significatif fut le fort engagement contre l'approbation de l'article 7 de la Constitution) et une orientation explicitement républicaine sur la question institutionnelle (qui toutefois ne se traduisit par aucune obligation impérative aux membres à l'occasion du référendum du 2 juin 1946 et, au moins formellement, ne comporta aucune exclusion des « défenseurs de l'idée monarchique »). Concernant l'idée monarchique, celle-ci ne devait malgré tout pas permettre les « obscurcissements, oblitérations et trahisons aux frais des libertés fondamentales », comme l'affirmait Guido Laj en novembre 1945, dans son discours d'installation comme grand maître[26].

Enfin, toujours dans la continuité de la période préfasciste, il faut mentionner le fort sentiment patriotique qui caractérisa l'engagement du GOI dans les années de la transition vers la démocratie et qui se manifesta dans l'opposition à toute forme de désagrégation de l'unité nationale. Emblématique de cette attitude fut la nette condamnation du mouvement séparatiste sicilien et l'invitation adressée aux loges de l'île à engager les « meilleures énergies du cœur, de l'intellect et de la conscience » dans l'œuvre de « défense de l'intégrité nationale ». Dans le brouillon d'une lettre adressée « à tous les Vénérables Frères de la Sicile », non datée, qui est conservée dans les papiers du grand maître Guido Laj, on peut lire :

« Que chaque Frère de la Libre Maçonnerie Italienne [...] se fasse centre d'irradiation du sentiment patriotique et défende par l'action et la parole le concept unitaire de l'État italien, parce que – que cela soit dit bien clairement – toute propagande tendant à encourager en Italie un quelconque mouvement séparatiste ou une quelconque division du pays en de petits États confédérés entre eux constitue un délit de lèse-patrie[27]. »

Dans le discours déjà cité de novembre 1945, Laj esquisse l'élément distinctif principal du projet politique maçonnique de l'après-guerre, qui allait trouver une claire confirmation dans les nombreuses délibérations et déclarations officielles de la direction du GOI des années suivantes. Il constituait en une sorte de *heri dicebamus* qui faisait écho à celui de Benedetto Croce, c'est-à-dire la tentative de relancer l'ancien projet politique de la maçonnerie italienne du début du XX^e siècle qui avait conduit à l'expérience des blocs populaires et avait été proposé à nouveau par le GOI en 1919-1920, à savoir une alliance entre partis du camp laïque et démocratique. Laj le dit très clairement : « L'union de tous les partis vraiment démocratiques dans la lutte contre le fascisme renaissant, voilà notre devoir : union sincère et efficace, sur un programme commun, qui soit accepté par tous et observé ; union non seulement dans les coalitions ministérielles, mais aussi dans le travail quotidien des partis, au centre et à la périphérie[28]. » De cette alliance devait sortir un accord pour promouvoir un ambitieux projet de réforme et de régénération de la société italienne :

« L'organisation sociale doit être telle qu'elle élimine non pas la jouissance du privilège mais l'existence, la possibilité même du privilège. [...] Je ne veux pas en ce lieu faire du socialisme : je veux affirmer une vérité qui peut être admise de tous. [...] Les idéaux maçonniques ne répugnent à aucune réforme démocratique – même très hardie ; il est temps que cesse la légende idiote d'une maçonnerie œuvrant à la défense de personnes ou de classes, jalouse conservatrice de privilèges constitués[29]. »

Il avait donc deviné juste : l'informateur anonyme de l'Office of Strategic Services qui soutenait, en un rapport confidentiel envoyé à Washington en février 1945, que l'objectif de la renaissante maçonnerie italienne était de constituer « une espèce de super parti démocratique » au sein duquel « des éléments anciens et nouveaux » tendaient « à reprendre des positions d'équilibre, à chercher un tranquille asile politique et à obtenir des avantages personnels[30] ». Ce qu'il faut souligner en premier lieu, toutefois, ce sont les éléments de continuité avec le passé préfasciste et d'abord la volonté de la franc-maçonnerie de jouer encore un rôle politique dans les nouvelles perspectives qui s'ouvraient en Italie après la chute du régime mussolinien. Au moins pour ce qui concerne le GOI, se trouvait confirmée la fidélité à une tradition d'engagement politique dans les rangs du libéralisme progressiste et de la gauche démocratique et socialiste qui avait caractérisé cette obédience maçonnique depuis les premières années qui avait suivi l'Unité.

Parmi les nombreux cas qui attestent l'implication directe du GOI dans la lutte politique et le soutien qu'il apporta aux forces de gauche dans une perspective anticatholique et anti-conservatrice, je me limite à citer les élections administratives romaines d'octobre 1947. Ce cas confirme aussi le fait qu'un personnage non secondaire de la vie politique italienne de cette époque, Mario Berlinguer, père du futur secrétaire du Parti communiste italien, après avoir été initié à la franc-maçonnerie en 1924, continuait à fréquenter les milieux francs-maçons et à en solliciter l'appui dans les affrontements électoraux. Berlinguer, ancien haut-commissaire adjoint pour l'épuration et membre de la *Consulta* comme représentant du Parti d'Action, avait adhéré au Parti socialiste dans les rangs desquels il fut sénateur et député de 1948 à 1968. En vue des élections pour le renouvellement du Conseil communal de Rome, auxquelles il était candidat dans la liste du Bloc du Peuple, il s'adressait ainsi à Guido Laj, en faisant clairement allusion à la position que gagnerait

l'obédience maçonnique à laquelle il affichait encore son appartenance : « Je pense que notre orientation générale nous conduit à soutenir les listes laïques et les candidats les plus proches dans cette bataille, qui devrait donner un grand coup à la suprématie cléricale, peut-être le coup décisif. » Et il ajoutait, en se référant évidemment à la loge reconstituée Angioy de Sassari : « J'ai vu les amis de Sassari, enthousiastes de toi. » Le grand maître lui répondait : « J'ai été vraiment désolé qu'il n'ait pas été possible de faire une liste unique de toutes les gauches ; j'espère que l'union se fera après les élections, pour former l'administration. En attendant, j'ai recommandé et je recommande à tous de donner, dans la liste sélectionnée, leurs voix à nos amis et tu sais que, parmi ces amis, tu es un de ceux auxquels je suis le plus attaché[31]. »

L'excessive politisation et, dès lors, la moindre attention prêtée aux aspects rituels et initiatiques auraient d'ailleurs provoqué, comme cela était déjà arrivé durant l'époque libérale, une certaine altération des identités et finalités originelles de la franc-maçonnerie, qui prévoyaient l'interdiction dans les réunions de loges de s'occuper de religion et de politique. Dans les années suivantes, cette situation allait créer de nombreuses difficultés au GOI dans sa tentative d'obtenir la reconnaissance d'importantes institutions maçonniques étrangères, plus fidèles à la lettre des Constitutions de Anderson de 1723 qui avaient établi le cadre réglementaire de référence de la franc-maçonnerie, comme les Grandes Loges du monde anglo-saxon, à commencer par la United Grand Lodge of England, qui détenaient un fort pouvoir de légitimation au niveau international. Le soutien qui fut donné au GOI par la maçonnerie américaine se révéla, en ce sens, décisif. Suite aux premiers contacts advenus après le débarquement des troupes alliées en Sicile et la fréquentation des loges italiennes par des maçons anglais et américains se créèrent en effet les conditions pour une reprise des relations avec les obédiences étatsuniennes. Celles-ci se concrétisèrent dans l'immédiat après-guerre, quand la majeure partie des Grandes Loges des États-Unis (en 1950, elles étaient 35 sur 49) et le Suprême Conseil du Rite Écossais de la Juridiction nord, avec un siège à Boston, accordèrent leur reconnaissance au GOI[32].

Par rapport au premier après-guerre, un élément de discontinuité, lié dans une certaine mesure à la question des relations maçonniques italo-américaines, réside dans les profonds changements survenus dans le contexte politique italien et international. Ce contexte est caractérisé, sur le plan interne, par le déclin des partis de démocratie laïque et socialiste – à laquelle la maçonnerie avait traditionnellement réservé son soutien –, par l'affirmation de la Démocratie chrétienne comme principale force politique, par le rôle hégémonique à gauche du Parti communiste et, sur le plan international, par le début de la guerre froide et la division du monde en deux blocs. Les logiques de la guerre froide finirent inévitablement par conditionner aussi la vie des institutions maçonniques, s'il est vrai – comme le révèle un document des services secrets américains – que, déjà au printemps 1946, le président américain Truman, franc-maçon de longue date, fit appel aux loges reconstituées dans la péninsule « afin qu'elles ne permett[ent] pas l'infiltration aux sommets de l'Italie de communistes au service du matérialisme[33] ».

En réalité, le GOI dans les premières années après sa reconstitution ne ferma pas du tout les portes des loges aux communistes. Le programme réformateur défini par Guido Laj en novembre 1945 prévoyait des espaces de convergence et de collaboration aussi avec le Parti communiste. D'autre part, le grand maître savait bien que le GOI comptait parmi ses propres membres un groupe absolument pas insignifiant de militants et sympathisants communistes, dans la mesure où, en 1946, selon des sources du PCI, dans la seule ville de Rome, on en dénombrait entre 100 et 150[34]. Il connaissait également parfaitement les relations qu'il avait lui-même promues avec la direction du PCI pour élaborer des stratégies et des initiatives communes en matière de lutte anticléricale, de divorce et d'école laïque[35]. « Dans cette ligne – observait-il encore dans son discours de novembre 1945 – [...] est indiqué notre comportement quant aux partis d'avant-garde, avec lesquels nous avons en commun le devoir de la lutte contre le fascisme renaissant, la défense de la liberté contre toute forme de réaction, l'aspiration à une forme plus parfaite d'organisation sociale : restent à étudier et préciser, dans les formes libres de discussion d'une politique démocratique, les temps, les modes, le contenu des réformes spécifiques[36]. »

Le vote du PCI en faveur de l'article 7 de la Constitution, qui inscrivait dans le nouveau texte les accords du Latran, allait fortement contribuer à refroidir ses rapports avec le GOI. Ce vote advint le 26 mars 1947, quelques jours après le discours du 12 mars dans lequel Truman - annonçant les aides américaines à la Grèce et à la Turquie pour mettre un frein à l'expansionnisme soviétique – donna le coup d'envoi initial à la guerre froide. Le clair choix du camp atlantique opéré par le GOI et l'instauration d'étroites relations avec la franc-maçonnerie nord-américaine allaient rendre toujours plus difficiles ces rapports. Toutefois, même dans les années suivantes, le GOI continua à se distinguer des autres groupes maçonniques par sa connotation de gauche et par le fait qu'il continua à admettre, bien que dans une mesure décroissante, des membres du Parti communiste. Cette attitude d'ouverture allait dépasser même la difficile épreuve des élections politiques de 1948, quand les dirigeants du GOI indiquèrent à la base qu'il n'y avait aucune aversion *a priori* pour le Front populaire, alors qu'« on exclu[ait] la possibilité de donner des appuis et des suffrages aux partis d'extrême droite, aux nostalgiques du fascisme et au parti qui prend ses inspirations et sa direction de l'autorité vaticane ». En ce qui concerne le Parti communiste, écrivait le grand secrétaire du GOI Guido Francocci en février 1948, « il n'existe pas d'incompatibilités, au moins sur le terrain idéologique, et seuls peuvent subsister des doutes sur l'application pratique des doctrines professées : ce qui évidemment ne peut nous induire à être des adversaires décidés dans la mesure où il ne nous est pas permis de faire un "procès d'intentions" ». D'autre part, ajoutait-il « le front populaire peut aujourd'hui représenter une force vive et agissante contre les forces de la Démocratie chrétienne et les autres partis que l'on doit considérer quand même comme réactionnaires et, pour cette raison, nous ne pouvons pas le combattre[37] ». Deux années plus tard, interviewé par un journaliste du *Mondo*, Francocci justifiait ainsi la présence de communistes dans son obédience :

« Le communisme en lui-même ne s'oppose pas aux principes maçonniques. Ils disent que le communisme peut être mis en œuvre aussi par les voies démocratiques. Tant qu'ils ne visent pas un système totalitaire, nous ne pouvons pas les refuser. En Italie, jusqu'à présent, ils ont respecté l'ordre démocratique. De toute façon, nous en avons peu[38]. »

Même en plein climat de guerre froide, le principal critère déterminant pour le GOI, dans l'admission des nouveaux

membres et dans les rapports avec les différentes forces politiques, resta celui de l'engagement en faveur de la laïcité. Par exemple, dans une circulaire de décembre 1946, le grand maître Laj invita tous les membres à prendre leurs distances par rapport au parti de l'*Uomo Qualunque* (Homme ordinaire) lequel, observait-il, « en demandant le maintien du Concordat en vigueur avec l'État vatican et répétant la vieille idéologie de l'État catholique et de l'école confessionnelle, a affirmé des conceptions politiques et morales en opposition absolue avec les principes fondamentaux de la franc-maçonnerie ». Quant à nous, expliquait Laj, « tout en respectant toutes les convictions religieuses, y compris la catholique, nous sommes contre la Papauté parce qu'elle fait de son autorité religieuse un instrument de politique partisane[39] ». En mars 1947, le grand maître adjoint Ugo della Seta, intervenant à la Constituante, proposa un amendement à l'article 7, dans lequel il demandait : 1°) que toutes les Églises, et pas seulement la catholique, soient mises à égalité devant l'État ; 2°) qu'on ne maintienne des accords du Latran que les dispositions qui n'étaient pas en conflit ouvert avec la Constitution[40]. Et, en janvier 1948, quand la Constitution entra en vigueur, parut, dans la revue du GOI, *L'Acacia massonica*, un article au titre sans équivoque « Premièrement : revoir la constitution ». L'auteur, le franc-maçon socialiste Giovanni Mori, qui signait sous le pseudonyme de Giovanni de' Neri, y invoquait l'immédiat lancement d'une procédure de révision pour modifier « cet article 7 qui en abaisse la dignité et la force avec le rappel explicite d'un acte caractéristique de la dyarchie monarchico-fasciste, conclu en dehors de toute légitime représentation du pays[41] ».

C'est justement la question religieuse qui détermina la nette aversion du GOI pour la Démocratie chrétienne, dont l'idéologie était considérée comme difficilement conciliable avec l'objectif d'absolue laïcité de l'État, qui formait une partie essentielle du paradigme identitaire maçonnique. « Notre position spirituelle – affirma Laj dans son premier discours en tant que grand maître de novembre 1945 – détermine nécessairement notre position politique par rapport à ces partis qui assument, comme élément distinctif, la qualification de chrétiens : quand, dans le programme et dans l'action politique de tels partis, cette qualification sera une sincère affirmation démocratique, nous n'aurons aucun motif de dissension ; quand, dans le programme et dans l'action politique, cette appellation de chrétien signifiera "confessionnel", nous ne pourrons que nous opposer de toutes nos forces à l'influence de ces partis[42]. » Une telle position, quelques mois plus tard, à la veille du référendum institutionnel et des élections pour l'Assemblée constituante, se traduisit par la demande explicite, adressée aux frères maçons de la part du grand maître – préoccupé par « l'imposante démonstration de force donnée dans les élections communales » par la Démocratie chrétienne –, à ne pas voter pour le parti catholique. Ils devraient, en effet, adresser leur soutien à « tous les partis non confessionnels » afin qu'ils puissent apporter « leur contribution à la création d'un État qui ne mette pas de contrainte à la liberté de pensée, qui n'accepte ni compromis ni concordats[43] ».

La reconstitution des obédiences du Rite écossais

Quant à l'ex-Grande Loge d'Italie de la Place du Gesù, après la chute du fascisme, elle eut beaucoup de mal à se réorganiser autour d'un centre unique qui fut capable de rassembler les différentes familles de la tradition écossaise. Au contraire, après la libération de Rome, l'éphémère retour sur la scène de Raoul Palermi, désormais octogénaire et discrédité par ses liens avec le régime passé (il fut même accusé d'avoir été un informateur de l'OVRA[44], les services secrets de police politique de l'Italie fasciste), provoqua un tourbillon de polémiques et de scissions au terme duquel, en avril 1945, on comptait en Italie au moins une dizaine de groupes maçonniques, surtout situés dans le centre-sud, qui se proclamaient légitimes héritiers de la Grande Loge d'Italie de la Place du Gesù. Parmi eux, on trouvait le groupe romain du Palais Brancaccio, dirigé par Arturo Labriola et Roberto Bencivenga, un Conseil suprême pour l'Italie méridionale et insulaire – avec siège à Bari – dirigé par Liborio Granone, le groupe napolitain réuni autour de Gustavo Scervini, celui rassemblé à Rome autour de Franco Moroli, celui enfin dont devint souverain grand commandeur en 1947 Giulio Cesare Terzani et qui représenta « malgré toutes ses oscillations, contorsions et amputations, l'axe central de la destinée de la Place du Gesù[45] ».

L'indubitable envergure nationale de son leader et de plusieurs de ses membres justifie un développement spécifique sur le noyau maçonnique dirigé par Labriola. Ce dernier, exclu de la *Consulta* à cause de ses antécédents philo-fascistes de la seconde moitié des années 1930, fonda l'Alliance démocratique de la liberté, un mouvement politique que, dans un meeting de février 1946, il définit comme « convergent » avec celui de l'*Uomo Qualunque*[46]. Élu à l'Assemblée constituante sur la liste de l'Union démocratique nationale dans la circonscription de Naples-Caserte, Labriola fut sénateur de droit dans la première législature républicaine et, en 1953, il figura parmi les soutiens de l'Alliance démocratique nationale. Dans une interview donnée en 1950, quand il était encore à la tête du groupe du Palais Brancaccio, il déclara : « Moi, je suis d'un tempérament antimaçonnique. Les rites et les cérémonies ne m'ont jamais plu. J'y reste pour embêter le Vatican[47]. » L'*a priori* laïciste se traduisait par l'aversion explicite au gouvernement centriste de De Gasperi :

« Nous ne sommes pas antireligieux – expliquait Mario Spasiano, secrétaire de l'obédience dirigée par Labriola-, nous croyons en un être suprême, le grand architecte, le constructeur de l'univers ; mais nous nous opposons à la transformation de la foi (comme cela se fait en Italie avec la religion catholique) en pouvoir politique. Pour cela, nous sommes aussi opposés au gouvernement actuel[48]. »

L'autre élément identitaire majeur du noyau maçonnique était un anticommunisme viscéral conjugué à une défense des valeurs démocratiques en général : « Communisme et maçonnerie – ajoutait Spasiano – sont des termes antithétiques. La maçonnerie est un corps élu de personnes qui se proposent de maintenir les bases d'une libre démocratie et qui, pour cette raison, se proclament extérieures à tout organisme confessionnel ». « Je voudrais me servir de la maçonnerie – confessait enfin Labriola – pour constituer la troisième force[49]. »

Ce qui est certain c'est que, à l'épreuve des faits, le cadre de référence politico-conceptuel des membres de ce groupe franc-maçon se révéla être plutôt confus et contradictoire. Labriola finit sa longue carrière politique en 1956 par une énième pirouette, en dirigeant la liste du PCI aux élections du conseil communal de Naples. Dans le domaine maçonnique, à la tête du groupe du Palais Brancaccio, lui succéda en 1950 Andrea Finocchiaro Aprile, fils du franc-

maçon et plusieurs fois ministre Camillo, qui avait été un représentant politique de premier plan dans la Sicile du XX^e siècle. Député de Corleone et de Palerme de 1913 à 1924, Andrea Finocchiaro Aprile avait milité dans les rangs de la gauche libérale et avait été proche de Nitti qui, dans son gouvernement, lui confia le sous-secrétariat à la Guerre, puis au Trésor. Dans un parcours politique qui ne fut pas exactement linéaire, il revint sur scène en 1943, lorsqu'il fonda le Mouvement pour l'indépendance sicilienne dont il fut ensuite le leader incontesté. En janvier 1944, un document des services secrets américains (Office of strategic services) le signalait comme « un grand admirateur de Mussolini, un fasciste convaincu, [...] inébranlable dans ses convictions[50] ».

Tout aussi mouvementé fut le parcours politique de Roberto Bencivenga : officier d'État-major de l'armée dont il fut libéré après la Première Guerre mondiale, député « aventinien »[51], il figura parmi les fondateurs de l'Union démocratique nationale puis fut condamné à cinq ans de relégation sur l'île de Ponza, où il entra dans la loge Carlo Pisacane, fondée sur place par le grand maître Domizio Torrigiani. Après le 8 septembre, il fit partie du Comité de Libération nationale et, dans le même temps, se signala par son énergique action d'organisation de loges maçonniques clandestines en Sicile. Élu à la Constituante sur les listes du Bloc national des Libertés en août 1946, il passa toutefois au Front de l'*Uomo qualunque*, dont il se détacha ensuite pour fonder l'Alliance démocratique des libertés[52].

Il n'est pas possible ici de parcourir en détail les complexes vicissitudes des obédiences de rite écossais qui se disputaient l'héritage de la Grande Loge d'Italie de la Place du Gesù. Comme écrivait l'ex-dirigeant fasciste et franc-maçon Michele Terzaghi, elles « se combattaient... fraternellement entre elles, parfois se mordant et souvent se chamaillant autour de l'os de la "régularité" et, dans ce désaccord bagarreur, elles constituaient une occasion de discrédit et même de dérision, dans tous les cas de faiblesse[53] ». Il suffira de dire que, dans leur ensemble, ces organisations franc-maçonnes se distinguèrent par une ligne politique beaucoup plus modérée que celle du GOI, parfois même ouvertement philo-monarchiste[54], par un anticommunisme prononcé et par un laïcisme beaucoup moins marqué – à l'exception du groupe dirigé par Labriola. Au contraire, dans le cas de l'obédience dirigée par Terzani, on allait jusqu'à des positions d'ouverture explicite à l'égard de l'Église catholique. Dans une circulaire aux membres du 15 juillet 1947, Terzani définissait comme « évident le devoir essentiel de la franc-maçonnerie de chaque pays d'être avec la religion de ce pays, même en demandant des libertés pour les autres religions qui y sont éventuellement professées[55] ».

Dans un document de 1945, Raoul Vittorio Palermi avait été encore plus explicite :

« Notre Communion Régulière est heureuse de déclarer solennellement qu'elle n'entend pas monter la garde d'un cadavre, la Question Romaine, ni se mettre en faction à la brèche de Porta Pia, pour spéculer sur un anticléricalisme d'une manière qui répugne à sa conscience civile ; elle déclare pour cela accepter le fait accompli avec le solennel acte de la Conciliation et de respecter et d'observer, dans l'esprit et dans la lettre, les dispositions du Concordat qui donnent à l'Église catholique dans la vie de la nation cette prééminence à laquelle elle a pleinement droit, dans un pays comme le nôtre, sincèrement et profondément catholique. La haute autorité morale de l'Église et de son Chef visible est aujourd'hui, comme toujours et plus que jamais, absolument essentielle au devenir de la nation et de l'humanité. [...] Notre déclaration de principe est immuable. Nous exigeons toujours la laïcité de l'État, la tolérance civile des convictions religieuses et des cultes. Nous excluons la moindre ingérence des hiérarchies ecclésiastiques, en tant que telles, dans l'ordre judiciaire, dans l'administration de l'État, dans l'éducation des jeunes. Mais, dans le même esprit de liberté, de vérité et de justice, nous respectons le patrimoine religieux de notre peuple, qui est aussi celui du Christ et de Rome[56]. »

Quelques données sur les inscrits au GOI et sur leurs orientations politiques

Nous manquons de données fiables sur la consistance organisationnelle de la galaxie maçonnique, qui provenait de la fragmentation de la Grande Loge d'Italie de la Place du Gesù et les déclarations de certains dirigeants – toutes invariablement viciées par la tendance à gonfler la situation réelle – n'aident en rien à les clarifier. Au début de 1950, selon Spasiano, le groupe de Palais Brancaccio comptait 7 000 membres et devançait le Palais Giustiniani, avec 5 000 inscrits et les groupes de Terzani (4 000 à 5 000 inscrits) et de Moroli (700 inscrits). Moroli, de son côté, affirmait avoir reconstitué vingt-six des anciennes loges de Place du Gesù et avoir 1 700 inscrits. Terzani affirmait même avoir 50 000 membres alors que ceux du GOI, selon deux de ses hauts dignitaires comme Guido Francocci et Giovanni Mori, atteignaient 20 000, répartis en environ 400 loges[57]. Dans le rapport publié en novembre 1945 par la commission de dirigeants des Grandes Loges américaines qui avait visité l'Italie pour reprendre les contacts avec les institutions maçonniques renaissantes, on disait, en se référant au seul GOI, qu'il avait « 300 loges et 6 000 membres[58] ».

Les seules données certaines dont je dispose pour le moment concernent le GOI pour juillet 1952, lorsque l'obédience dirigée par Ugo Lenzi comptait 372 loges et 12 426 inscrits (dont trois loges avec 46 inscrits situées à l'étranger) : ce nombre était nettement inférieur au maximum de la période préfasciste - atteint en 1914 avec environ 20 000 inscrits – mais restait quand même considérable étant donné le caractère récent de la renaissance de l'institution maçonnique, les difficultés logistiques rencontrées dans la réactivation des loges et la concurrence exercée par les nombreux groupes de rite écossais.

Tableau 1 – Loges et inscrits au GOI (juillet 1952)

Région	Nombre de loges	%	Inscrits	%
Abruzzes	5	1,4	71	0,6
Basilicate	2	0,5	99	0,8
Calabre	17	4,6	662	5,3

Campanie	45	12,2	1 515	12,2
Émilie-Romagne	12	3,2	451	3,6
Latium	26	7	1 207	9,8
Ligurie	27	7,3	1 005	8,1
Lombardie	40	10,8	1 493	12,1
Marches	8	2,2	160	1,3
Molise	4	1,1	42	0,3
Piémont	24	6,5	758	6,1
Pouilles	26	7	915	7,4
Sardaigne	5	1,4	105	0,8
Sicile	70	19	2 049	16,6
Toscane	31	8,4	1 170	9,5
Ombrie	5	1,4	148	1,2
Vénétie[59]	22	6	530	4,3
Total Italie	369	100	12 380	100

Source: ASGOI, Anno massonico 1951-52, Posizione delle logge verso il Tesoro del Grande Oriente.

En rassemblant les données par grandes régions, on observe que 34,2 % des membres appartenaient à des loges de l'Italie du Nord, 21,8 % à des loges d'Italie centrale et 44 % à des loges du Mezzogiorno continental et des îles. Ces données confirment un phénomène qui s'était déjà manifesté durant l'ère giolittienne et dans le premier après-guerre, à savoir le processus de progressive méridionalisation de la franc-maçonnerie italienne qui reprit – et même s'accrut – après 1945, aux dépens surtout des régions du Centre. En particulier, le poids spécifique de la Toscane se réduit, alors que se consolide le *leadership* de la Sicile, tant en termes de loges que d'inscrits. Dans tous les cas, le GOI faisait ainsi la preuve de son nouvel enracinement au niveau national - à l'exception de quelques régions (Molise, Abruzzes, Basilicate, Sardaigne, Ombrie, Marches) où sa présence était plutôt limitée (entre 42 et 160 membres) – et pouvait se vanter d'adhésions significatives dans tout le pays.

Un document intéressant – même s'il reste partiel – retrouvé dans les archives historiques du GOI permet enfin de développer quelques considérations sur l'orientation politique des membres de cette obédience au début des années 1950 : il s'agit d'une enquête à usage interne concernant plus de 5 300 membres, à la veille des élections politiques de 1953.

Tableau 2 – Orientation politique des membres du GOI, 1953

Parti/ tendance	Nombre d'adhérents	%
PRI	1 355	28,6
PLI	1 226	25,9
PSDI	877	18,6
PSI	500	10,5
Monarchistes	125	2,6
Démocrates	119	2,5
Socialistes indépendants	96	2,0
Autres listes laïques	77	1,6

Républicains dissidents	75	1,6
PCI	74	1,6
Gauche	62	1,3
Centre	34	0,7
Alliance démocratique Nationale	32	0,7
Droite	28	0,6
MSI	26	0,5
Anarchistes	12	0,3
Unité populaire	9	0,2
Démocratie chrétienne	7	0,1
Autres	6	0,1
Total	4 740	100

Source : compilation à partir de données issues de ASGOI, Commissione permanente di studio e di statistica, 1953.

Comme l'illustre le tableau 2, le parti qui recueillait le plus d'adhérents parmi les francs-maçons était le Parti républicain. Si on prend aussi en compte les républicains « dissidents » (c'est-à-dire ces groupes qui avaient adopté une attitude critique envers la direction du parti et le secrétariat d'Oronzo Reale du fait du soutien donné à la nouvelle loi électorale majoritaire), plus de 30 % des frères se révélaient donc inscrits au PRI ou nourrissaient pour celui-ci des sympathies plus ou moins explicites. D'ailleurs, juste après l'élection en février 1946 de la nouvelle Commission exécutive du PRI, dans laquelle figuraient quatre francs-maçons sur sept (Randolfo Pacciardi, Ugo Della Seta, Cipriano Facchinetti et Arnaldo Azzi), Giovanni Conti qui, avait déjà eu en 1925 des mots très sévères sur le mélange entre militantisme républicain et fraternité franc-maçonne, parla ouvertement de « subordination du Parti à la Franc-Maçonnerie[60] ».

Les points forts du PRI se trouvaient dans les loges de l'Italie centrale et surtout de Toscane, mais le Parti libéral – de façon un peu surprenante – en menaçait la suprématie. Dans la majeure partie des régions italiennes (plus précisément Piémont, Lombardie, Vénétie, Latium, Campanie, Pouilles, Basilicate et Sardaigne), les francs-maçons d'orientation libérale étaient plus nombreux que ceux qui professaient des tendances républicaines et, presque partout, ils devançaient les sociaux-démocrates : situation qui les distinguait nettement de l'ensemble du corps électoral.

Des 1 226 francs-maçons de Palais Giustiniani qui déclaraient une orientation libérale, 553 appartenaient à des loges d'Italie du Nord (45,1 %), 301 à des loges d'Italie centrale (24,6 %) et 372 à des loges du Mezzogiorno continental e insulaire (30,3 %). Dans la mesure où ces données peuvent être viciées par l'inégale disponibilité des informations pour les différentes aires géographiques du pays, il ressort avec évidence que, du point de vue maçonnique, le PLI apparaissait relativement plus faible en Italie centrale, recueillait de discrètes approbations en Italie méridionale, mais surtout semblait être devenu le parti de référence de la majeure partie des francs-maçons dans les régions septentrionales. Autrement dit – mais ceci reste pour le moment une hypothèse et une piste de recherche – au moins pour ce qui concerne l'affiliation maçonnique, l'image habituelle du PLI comme parti ayant de profondes racines dans le Mezzogiorno semble se brouiller, alors que se dessine un tableau bien différent. De l'analyse croisée entre appartenance franc-maçonne et militantisme politique dans les rangs libéraux émergent en fait des résultats qui semblent anticiper certains changements dans la composition du PLI (en particulier sa « septentrionalisation », mais aussi l'enracinement dans l'élite économique-financière des professions libérales) qui allaient caractériser le secrétariat de Giovanni Malagodi de 1954 à 1972.

Les données complètes sur l'orientation politique des membres du GOI au début des années 1950 suggèrent enfin quelques considérations de caractère plus général, que je me limite ici à énoncer de façon très schématique. Se confirme tout d'abord l'éclatante prédominance maçonnique pour les partis laïcs mineurs qui – mis avec les autres listes de l'aire libérale-démocratique – remportaient l'adhésion de plus de 80 % des frères. Autre point qui se trouvait confirmé : la teinte progressiste du GOI qui se traduisait principalement, malgré les déclarations d'incompatibilité anciennes et nouvelles, par les quelque 500 membres socialistes, mais aussi les 96 « socialistes indépendants[61] » et les 74 communistes. Mince mais significative, d'autre part, était la présence de militants des forces conservatrices et réactionnaires, avec 179 membres qui se répartissaient entre monarchistes et partisans du MSI, avec une forte prédominance des premiers, ou qui étaient plus généralement définis « de droite » : ce point confirme ce qui avait déjà émergé des données relatives à la composante maçonnique dans la représentation parlementaire.

Très nets restaient l'*a priori* laïque et la fracture avec le monde catholique, y compris dans la projection politique de ce dernier : parmi les 5 349 inscrits dans les loges du GOI, seulement sept se déclaraient partisans de la Démocratie chrétienne. Si cette situation apparaît comme la conséquence naturelle des recommandations données dans ces années-

là par les instances dirigeantes maçonniques sur la défense de la laïcité de l'État et la rigide opposition à toute forme de confessionnalisme, elle contribue aussi à expliquer les difficultés croissantes du Grand Orient à concilier sa propre orientation anticléricale et progressiste avec l'alliance centriste entre les partis laïcs et la Démocratie chrétienne^[62]. Les gouvernements de De Gasperi furent acceptés seulement dans la logique du positionnement atlantique et occidental du pays et pour la défense des libertés civiles et démocratiques contre toute perspective totalitaire et illibérale. On continua toutefois – et les données sur les tendances politiques des membres en témoignent – à maintenir un canal ouvert avec le Parti socialiste (au nom du commun anticléricisme) et en partie aussi avec le PCI.

La situation allait changer radicalement dans les années 1960 avec le grand maître Giordano Gamberini et un nouveau contexte social et politique. Le pontificat de Jean XXIII et le tournant conciliaire posèrent les bases d'une partielle recomposition du séculaire différend entre franc-maçonnerie et Église catholique^[63]. Cela rendit possible aussi l'instauration d'un rapport moins conflictuel avec la DC, alors que l'avènement du centre-gauche allait permettre de renforcer les liens entre le GOI et le Parti socialiste, désormais définitivement réinséré dans les canaux gouvernementaux et institutionnels. Dans tous les cas, dans ces années, l'axe politique de la franc-maçonnerie italienne allait se déplacer vers la droite : anticléricisme et antifascisme ne furent plus, comme dans l'immédiat après-guerre, les valeurs de référence de l'appartenance franc-maçonne et furent remplacés – dans l'accroissement des tensions de la guerre froide – par des idéaux de patriotisme institutionnel et de rigide défense de l'option atlantique. Dans un contexte socio-politique profondément marqué par les transformations du « miracle économique », par les progrès électoraux du Parti communiste, par la radicalisation du conflit syndical et par l'émergence de mouvements collectifs de masse, se fit jour au sein de la franc-maçonnerie une lecture extrémiste de la traditionnelle identification avec l'État et avec la Patrie et une disponibilité à céder sur la défense intransigeante des valeurs démocratiques pour conserver les équilibres en vigueur et arrêter le changement. Ce fut dans ce cadre que furent posées les conditions du développement d'un projet comme celui de Licio Gelli et de la loge P2^[64]. Un projet qui, au-delà de toutes les considérations sur sa nature politico-affairiste et tendanciellement subversive – considérations qui dépassent l'objet de ces pages – représenta toutefois une tentative de réponse à la croissante marginalisation que l'institution maçonnique avait connue dans les années suivant la Seconde Guerre mondiale. Désormais perçue comme un sujet peu influent, fermée dans le culte de valeurs et dans la pratique de rituels qui semblaient appartenir à un lointain passé, elle apparaissait comme une structure anachronique, une institution à laquelle l'État démocratique avait même nié la restitution de son siège historique du Palais Giustiniani, prise au Grand Orient par le fascisme et destinée désormais à accueillir une partie des bureaux du Sénat de la République. L'« affaire P2 » eut ainsi – notamment – pour effet de projeter de nouveau la franc-maçonnerie sous la lumière des projecteurs, en la sortant du coin d'ombre dans lequel elle était tombée dans les années précédentes et en la faisant percevoir par l'opinion publique comme le lieu d'élaboration de toutes les intrigues les plus obscures qui avaient bouleversé le pays depuis plusieurs décennies.

Pour citer cet article : Fulvio Conti, « Heri dicebamus ? La franc-maçonnerie entre fascisme et démocratie », *Histoire@Politique*, n° 38, mai-août 2019 [en ligne : www.histoire-politique.fr]

Notes :

[1] F. S. Nitti, *Scritti politici*, vol. VI, *Rivelazioni. Meditazioni e ricordi*, a cura di G. Carocci, Bari, Laterza, 1963, p. 430.

[2] Cf. G. Vannoni, *Massoneria, fascismo e Chiesa cattolica*, Rome-Bari, Laterza, 1980 ; G. Padulo, « Contributo alla storia della massoneria da Giolitti a Mussolini », *Annali dell'Istituto italiano per gli studi storici*, VIII (1983-1984), p. 209-347 ; F. Cordova, « Massoneria e fascismo », dans A. M. Isastia (a cura di), *Il progetto liberal-democratico di Ettore Ferrari. Un percorso tra politica e arte*, Milan, Franco Angeli, 1997, p. 114-130 ; A. M. Isastia, *Massoneria e fascismo. La repressione degli anni Venti*, Florence, Libreria Chiari – Firenze Libri, 2003. Pour un panorama à jour des nouvelles ressources documentaires, voir F. Conti, *Massoneria e fascismo : dalla marcia su Roma alla legge sulle associazioni segrete*, dans *Id.* (a cura di), *La massoneria italiana da Giolitti a Mussolini. Il gran maestro Domizio Torrigiani*, Rome, Viella, 2014, p. 85-108.

[3] Cf. G. Vian, « La Santa Sede e la massoneria durante il pontificato di Pio XI », dans R. Perin (a cura di), *Pio XI nella crisi europeal Pius XI. im Kontext der europäischen Krise*, Venise, Edizioni Cà Foscari, 2016, p. 105-132.

[4] A. A. Mola, *Storia della massoneria italiana dalle origini ai nostri giorni*, Milan, Bompiani, 1992 ; F. Cordova, *Massoneria e politica in Italia, 1892-1908*, Rome-Bari, Laterza, 1985 ; *Id.*, *Agli ordini del serpente verde. La massoneria nella crisi del sistema giolittiano*, Rome, Bulzoni, 1990 ; F. Conti, *Storia della massoneria italiana. Dal Risorgimento al fascismo*, Bologne, Il Mulino, 2003, p. 324-325.

[5] M. Novarino, *Compagni e liberi muratori. Socialismo e massoneria dalla nascita del Psi alla Grande guerra*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2015, p. 301.

[6] Sur ces aspects, je me permets de signaler certaines de mes contributions en français : « Les liturgies de la patrie. Franc-maçonnerie et identité nationale dans l'Italie unie », dans L. P. Martin (dir.), *Les francs-maçons dans la cité. Les cultures politiques de la Franc-maçonnerie en Europe, XIX^e-XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000, p. 77-96 ; « Pratiques politiques et franc-maçonnerie au XX^e siècle en Italie », dans C. Gaudin et E. Saunier (dir.), *Franc-maçonnerie et histoire : bilan et perspectives*, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2003, p. 223-241 ; « Laïcité et légitimation de l'État dans l'Italie libérale : le rôle de la Franc-maçonnerie », dans P. Fournier, J.-P. Luis, L. P. Martin et N. Planas (dir.), *Institutions & représentations du politique. Espagne - France, Italie, XVII^e-XX^e siècles*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2006, p. 199-207 ; « Fidèles à Mazzini. Républicains et franc-maçons dans l'Italie libérale », dans L. P. Martin, J.-P. Pellegrinetti et J. Guedj (dir.), *La*

République en Méditerranée. Diffusions, espaces et cultures républicaines en France, Italie et Espagne (XVIII^e-XX^e siècles), Paris, L'Harmattan, 2012, p. 119-139 ; « Franc-maçonnerie et mythe du Risorgimento », dans L. Fournier-Finocchiaro et J.-Y. Frégné (dir.), *L'Unité italienne racontée*, volume I : *Interprétations et commémorations*, numéro thématique de *Transalpina*, 2012, n. 15, p. 65-81. Pour une approche synthétique, voir enfin F. Conti, « Engagement politique : le Grand Orient d'Italie », dans P.-Y. Beaurepaire (dir.), *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 85-89.

[7] F. Conti, *Storia della massoneria italiana*, op. cit., p. 324-325.

[8] Sur Torrigiani, voir C. Poesio, « Un gran maestro al confino (1927-1932) », dans F. Conti (a cura di), *La massoneria italiana da Giolitti a Mussolini*, op. cit., p. 165-178. Sur Meoni, journaliste du *Messaggero* de Rome et membre du Parti républicain, cf. G. Adilardi, *Giuseppe Meoni (1879-1934). Un maestro di libertà*, Florence, Pontecorboli, 2011.

[9] Cf. F. Guida, *Placido Martini. Socialista, massone, partigiano*, Florence, Pontecorboli, 2016.

[10] Sur cette organisation, reste fondamentale l'ouvrage de S. Fedele, *Storia della Concentrazione antifascista, 1927-1934*, Milan, Feltrinelli, 1976. Sur l'exil en France et en Belgique des antifascistes maçons voir A. Morelli, « Les exilés antifascistes italiens et la franc-maçonnerie », *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1986, n. 1-2, p. 3-34 ; A. Combes, « Les maçons italiens réfugiés en France (1925-1939) », *Chroniques d'histoire maçonnique*, 2007, n° 60, p. 53-67 ; N. Casano, *Libres et persécutés. Francs-maçons italiens en exil pendant le fascisme (France et Belgique)*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

[11] Sur la LIDU, Éric Vial a réalisé de nombreuses études, parmi lesquelles méritent en particulier d'être signalées : « La Ligue italienne des droits de l'homme (LIDU), de sa fondation à 1934 », dans P. Milza (dir.), *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, École Française de Rome, 1986, p. 407-430 et « La Ligue française des droits de l'homme et la L.I.D.U., son homologue italienne, organisation d'exilés antifascistes dans l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement social*, avril 1998, p. 119-134.

[12] Cf. A. Baglio, « Luigi Campolonghi et la Ligue Italienne des Droits de l'Homme », dans D. Cherubini et M. Petricioli (dir.), *Pour la Paix en Europe. Institutions et société civile dans l'entre-deux-guerres*, Berne, Peter Lang, 2007, p. 341-365 ; Id., « Campolonghi, la LIDU e la lotta per la pace », dans A. Baglio, S. Fedele, V. Schirripa, *Per la pace in Europa : istanze internazionaliste e impegno antifascista*, Messine, Università degli Studi di Messina, 2007, p. 141-225.

[13] Cf. E. Serventi Longhi, *Alceste De Ambris. L'utopia concreta di un rivoluzionario sindacalista*, Milan, Franco Angeli, 2011.

[14] Cf. S. Fedele, *I repubblicani in esilio nella lotta contro il fascismo (1926-1940)*, Florence, Le Monnier, 1989. Sur Pacciardi, voir P. Palma, *Una bomba per il duce. La centrale antifascista di Pacciardi a Lugano (1927-1933)*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2003 ; Id., *Randolfo Pacciardi. Profilo politico dell'ultimo mazziniano*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2012.

[15] Cf. A. A. Mola, *Il Grande Oriente d'Italia dell'esilio (1930-1938)*, Rome, Erasmo, 1983 et S. Fedele, *La massoneria italiana nell'esilio e nella clandestinità, 1927-1939*, Milan, Franco Angeli, 2005.

[16] Cf. A. A. Mola, « La massoneria e Giustizia e Libertà », dans L. Mercuri e G. Tartaglia (dir.), *Il Partito d'Azione dalle origini all'inizio della Resistenza armata*, Rome, FIAP, 1985, p. 313-78. Voir également S. Neri Serneri, *Democrazia e Stato. L'antifascismo liberaldemocratico e socialista dal 1923 al 1933*, Milan, Franco Angeli, 1989.

[17] S. Fedele, *La massoneria italiana in esilio e nella clandestinità*, op. cit., p. 69.

[18] Sur Arturo Labriola, je me limite à citer ma notice dans le *Dizionario biografico degli italiani*, Rome, Istituto della Enciclopedia italiana, 2004, vol. 62, p. 814-819.

[19] Cf. S. Fedele, *Alessandro Tedeschi Gran maestro dell'esilio*, Bologne, Il Mulino, 2008.

[20] Circulaire n° 1 du Comité de Grande Maîtrise du GOI, 10 juillet 1944, qui rapporte le procès-verbal de la séance de juillet 1943 et est conservée dans : Archivio centrale dello Stato, Rome (ACS), *Presidenza del Consiglio dei ministri, 1948-1950*, fasc. 3.2.9, n. 39471. Le document est également reproduit dans F. Cordova, *Ricostituzione della massoneria italiana e riconoscimenti internazionali*, dans G. M. Cazzaniga (a cura di), *Storia d'Italia, Annali 21, La Massoneria*, Turin, Einaudi, 2006, p. 701-702.

[21] Cf. L. D'Angelo, *Ceti medi e ricostruzione. Il Partito democratico del lavoro (1943-1948)*, Milan, Giuffrè, 1981, p. 172 et 262.

[22] Cf. A. M. Isastia, Guido Laj, *L'eredità di Nathan. Guido Laj (1880-1948) prosindaco di Roma e Gran Maestro*, Rome, Carocci, 2006.

[23] Cf. A. Spinelli, *I repubblicani nel secondo dopoguerra (1943-1953)*, Ravenna, Longo, 1998, p. 107, 152 et 220.

[24] Il n'y a pas de trace de suppression de la norme sur l'incompatibilité qui, selon Mola (*Storia della massoneria italiana*, op. cit., p. 700), aurait été décrétée par le PSIUP en 1945.

[25] Cf. L. D'Angelo, *Ceti medi e ricostruzione*, op. cit., p. 111 et 275.

[26] G. Laj, *Discorso pronunciato all'Assemblea nazionale massonica nell'assumere l'ufficio di gran maestro*

dell'Ordine, 19 novembre 1945, s.l., s.d., p. 9.

[27] Archivio storico del Grande Oriente d'Italia, Rome (désormais ASGOI), *Carte del gran maestro Guido Laj*.

[28] G. Laj, *Discorso pronunciato all'Assemblea nazionale massonica*, op. cit., p. 9.

[29] *Ibid.*, p. 11.

[30] Cité dans F. Cordova, *Ricostituzione della massoneria italiana*, op. cit., p. 701.

[31] La lettre de Berlinguer à Laj est datée du 27 septembre 1947, la réponse de Laj du 30 septembre (ASGOI, *Carte del gran maestro Guido Laj*). Sur l'engagement maçonnique de Mario Berlinguer, voir A. Borghesi, « Fra grande guerra, fascismo e ritorno alla democrazia (1914-1949) », dans F. Conti (a cura di), *Massoneria e cultura laica in Sardegna dal Settecento ai giorni nostri*, Rome, Viella, 2014, p. 287-288 ; M. Paniga, *Mario Berlinguer. Avvocato, magistrato e politico nell'Italia del Novecento*, Milan, Franco Angeli, 2017, p. 124-127.

[32] Cf. « Il riaccoglimento dei rapporti tra la massoneria italiana e americana dopo la caduta del fascismo », *L'Acacia massonica*, IV (1950), n° 1-2, p. 28-32.

[33] Cité dans F. Cordova, *Ricostituzione della massoneria italiana*, op. cit., p. 711.

[34] Cf. A. M. Isastia – G. Laj, *L'eredità di Nathan*, op. cit., p. 162.

[35] Cf. F. Cordova, *Ricostituzione della massoneria italiana*, op. cit., p. 717 sq.

[36] G. Laj, *Discorso pronunciato all'Assemblea nazionale massonica*, op. cit., p. 12.

[37] Ces citations proviennent d'une lettre du grand secrétaire du GOI, Guido Francocci, au vénérable maître de la loge *Ombrone* de Grosseto datée du 25 février 1948. On la trouve dans A. M. Isastia–G. Laj, *L'eredità di Nathan*, op. cit., p. 189.

[38] A. Todisco, « Le quattro massonerie », *Il Mondo*, 18 février 1950.

[39] Circulaire du grand maître du 1^{er} décembre 1946 (ASGOI, *Carte del gran maestro Guido Laj*). On peut la consulter aussi dans *L'Acacia massonica*, I (1947), n° 1-2, p. 5-6.

[40] Cf. U. Della Seta, *Per una Repubblica repubblicana. Discorsi pronunciati all'Assemblea Costituente*, Rome, Stab. Tip. C. Colombo, 1960, p. 28.

[41] G. de' Neri [G. Mori], « Primo : rivedere la Costituzione », *L'Acacia massonica*, II (1948), n° 1, p. 1-2. Pour une perspective plus large, voir F. Conti, *Massoneria, politica e questione cattolica in Italia tra fascismo e Repubblica*, dans S. Alimenti, F. Chiarotto (a cura di), *Religione e politica in Italia. Dal Risorgimento al Concilio Vaticano II*, Turin, Nino Aragno Editore, 2013, p. 311-326.

[42] G. Laj, *Discorso pronunciato all'Assemblea nazionale massonica*, op. cit., p. 14.

[43] Circulaire du grand maître du 9 mai 1946 (ASGOI, *Carte del gran maestro Guido Laj*).

[44] Cf. M. Franzinelli, *I tentacoli dell'Ovra. Agenti, collaboratori e vittime della polizia politica fascista*, Turin, Bollati Boringhieri, 1999, p. 134 et 672. Pour une biographie du personnage, voir G. M. Tonlorenzi, *Raoul Vittorio Palermi. Tra massoneria e fascismo*, Bari, Ed. Giuseppe Laterza, 2004 et ma notice dans le *Dizionario biografico degli italiani*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 2014, vol. 80, pp. 436-438.

[45] M. Moramarco, *Piazza del Gesù (1944-1968). Documenti rari e inediti della tradizione massonica italiana*, Reggio Emilia, Centro Studi Albert Schweitzer, 1992, p. 6. Sur les antécédents fascistes de Terzani, qui – entre autres – avait assumé la charge de podestat (responsable communal à l'époque fasciste) de Ponza, cf. F. Cordova, *Ricostituzione della massoneria italiana*, op. cit., p. 706. Voir aussi L. Pruneti, *La tradizione massonica scozzese in Italia. Storia del Supremo Consiglio e della Gran Loggia d'Italia degli A.L.A.M. Obbedienza di Piazza del Gesù dal 1805 ad oggi*, Rome, Edimai, 1994, p. 139 sq.

[46] Cf. Sandro Setta, *L'Uomo Qualunque, 1944-1948*, Rome-Bari, Laterza, 1975, p. 136.

[47] Alfredo Todisco, « Le quattro massonerie », *Il Mondo*, 18 febbraio 1950. Voir en outre Rosario F. Esposito, *La massoneria e l'Italia dal 1800 ai nostri giorni*, op. cit., p. 413-416.

[48] A. Todisco, *Le quattro massonerie*, op. cit.

[49] *Ibid.*

[50] N. Tranfaglia, *Come nasce la Repubblica. La mafia, il Vaticano e il neofascismo nei documenti americani e italiani, 1943-1947*, Milan, Bompiani, 2004, p. 93.

[51] Le terme « aventinien » se réfère aux députés qui en 1924, après l'assassinat de leur homologue socialiste Giacomo Matteotti par des fascistes, décidèrent d'abandonner les travaux du Parlement pour protester contre le régime de Mussolini.

[52] Cf. F. Guida, *Placido Martini*, op. cit., p. 124-125.

[53] M. Terzaghi, *Fascismo e massoneria*, Milan, Editrice Storica, 1950, p. 143.

[54] Selon Andrea Ungari, « il est indubitable, en effet, qu'une partie des mouvements monarchistes nés en 1944 soit une émanation directe des nombreuses loges issues de la division de la franc-maçonnerie italienne » (*In nome del re. I monarchici italiani dal 1943 al 1948*, Florence, Le Lettere, 2004, p. 81).

[55] M. Moramarco, *Piazza del Gesù*, op. cit., p. 89.

[56] Le document est cité dans J. A. Ferrer Benimeli, G. Caprile, *Massoneria e Chiesa cattolica. Ieri, oggi e domani*, Rome, Edizioni Paoline, 1982, p. 55.

[57] A. Todisco, *Le quattro massonerie*, op. cit.

[58] *Il riaccoglimento dei rapporti tra la massoneria italiana e americana*, op. cit., p. 30.

[59] La Vénétie comprenait aussi les loges du Frioul Vénétie Julienne et du Trentin Haut-Adige.

[60] Cette citation provient d'une lettre de Conti à Giulio Andrea Belloni du 25 février 1946, qui est rapportée par A. Spinelli, *I repubblicani nel secondo dopoguerra*, op. cit., p. 53. De Giovanni Conti, on peut consulter *La massoneria e il Partito repubblicano*, Rome, Libreria politica moderna, 1925.

[61] Sous l'étiquette « socialistes indépendants », qui indiquait probablement les partisans de l'Union socialiste indépendante, dont le premier congrès se déroula à Milan en mars 1953, j'ai rassemblé aussi les adhérents au Mouvement des Travailleurs italiens, fondé durant l'été 1951 par Valdo Magnani et Aldo Cucchi, ainsi que le Mouvement d'Autonomie socialiste, constitué à Florence, sous la direction de Tristano Codignola en février 1953. Pour se repérer dans l'univers des sigles nés des « tourments » des partis laïcs et socialistes à la veille des élections de 1953, après l'approbation de la soi-disant « legge truffa » (mot à mot « loi escroquerie », qui prévoyait de renforcer artificiellement la coalition majoritaire), un très bon guide est offert par G. Quagliariello, *La legge elettorale del 1953. Dibattiti storici in Parlamento*, Bologne, Il Mulino, 2003, en particulier p. 39 sq.

[62] Pour l'analyse d'un cas local particulièrement significatif, je renvoie à mon article : « All'obbedienza di Palazzo Giustiniani : le logge del Grande Oriente d'Italia dalla liberazione agli anni Sessanta », dans F. Conti (a cura di), *Logge e liberi muratori a Firenze. Dall'età dei Lumi al secondo Novecento*, Bologne, Il Mulino, 2007, p. 417-482.

[63] Cf. F. Conti, « Dalla condanna al dialogo : tre secoli di relazioni fra Chiesa e massoneria », dans G. Fabre-K. Venturini (a cura di), *La Chiesa tra Restaurazione e modernità (1815-2015)*, Bologne, Il Mulino, 2017, p. 71-107.

[64] Parmi les nombreuses études publiées sur la loge P2, je signale seulement : S. Flamigni, *Trame atlantiche. Storia della loggia massonica segreta P2*, Milan, Kaos Edizioni, 1996 ; M. Guarino, F. Raugé, *Gli anni del disonore. Dal 1965 il potere occulto di Licio Gelli e della loggia P2 tra affari, scandali e stragi*, Bari, Dedalo, 2006 ; G. Galli, *La venerabile trama. La vera storia di Licio Gelli e della P2*, Turin, Lindau, 2007. Pour une brève synthèse, voir F. Conti, « Manipulation politique : la Loge P2 », dans P.-Y. Beaurepaire (dir.), *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 161-162.

Fulvio Conti

Fulvio Conti est professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Florence. Il a été professeur invité à l'ENS (2011), l'EHESS (2013), à Sciences Po Paris (2015) et à l'Université de Valenciennes (2018). Il est co-directeur de la collection « Franc-Maçonneries » (Paris, Classiques Garnier). Parmi ses ouvrages, on peut citer : *Storia della massoneria italiana. Dal Risorgimento al fascismo* (Bologne, il Mulino, 2003) ; *Massoneria e religioni civili* (Bologne, il Mulino 2008) ; *La massoneria italiana da Giolitti a Mussolini* ([éd.], Rome, Viella, 2014) ; *Italia immaginata. Sentimenti, memorie e politica fra Otto e Novecento* (Pise, Pacini, 2017).

Mots clefs : franc-maçonnerie italienne ; fascisme ; antifascisme ; anticléricalisme ; Grand Orient d'Italie ; partis politiques italiens ; monarchie ; République ; Italian free masonry ; fascism ; antifascism ; anticlericalism ; Grand Orient of Italy.